

<https://journal.alternatives.ca/?Comment-l-aide-au-developpement-se-privatise-au-profit-des-grandes>



Comment l'aide au développement se privatise au profit des grandes multinationales



Articles - Publications - Articles et analyses - Articles de l'extérieur -
Date de mise en ligne : samedi 26 juillet 2014

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

Un réseau d'ONG s'alarme de la montée en puissance des « institutions financières de développement » (IFD), mandatées pour soutenir les investissements du secteur privé dans les pays émergents. Ces banques dépendent de l'argent que leur versent États ou organisations internationales. Mais, peu contrôlées, elles auraient une fâcheuse tendance à favoriser les multinationales des pays riches, voire à financer des projets privilégiant la rentabilité économique plutôt que l'utilité sociale des investissements. Quitte à solliciter, si nécessaire, des fonds implantés dans les paradis fiscaux...

L'aide publique au développement (APD), en direction des pays pauvres, connaît-elle une privatisation silencieuse, déconnectée des besoins des populations mais conduite au plus grand bénéfice des entreprises multinationales ? Tandis que les parlementaires français entendent [réduire](#) le budget national consacré à cette aide publique, un rapport publié vendredi 11 juillet par le Réseau européen sur la dette et le développement ([Eurodad](#)) s'inquiète de la montée en puissance et de l'opacité de fonctionnement des institutions financières de développement (IFD). Celles-ci sont en charge des aides orientées vers le secteur privé des pays émergents. Et pour elles, entreprises et marchés sont désormais considérés comme les principaux leviers de leur développement.

100 milliards pour « favoriser les investissements privés »

Qui sont ces « IFD » ? Banque européenne d'investissement (BEI), Société financière internationale (SFI) rattachée à la Banque mondiale, ou encore, en France, la société [Proparco](#) [1], une filiale de l'Agence française de développement (AFD). Elles mobilisent des capitaux en augmentation constante depuis le début des années 2000. Selon Eurodad, ces montants devraient atteindre, à l'échelle mondiale, les 100 milliards de dollars en 2015, soit l'équivalent des deux tiers de l'aide publique au développement. Fournie directement par les États pour, par exemple, soutenir l'accès à l'éducation ou la lutte contre le paludisme, l'aide publique tend à diminuer dans la plupart des pays européens. Au contraire des financements destinés, via les « IFD », à investir sur des projets portés par les entreprises dans les pays pauvres, en leur apportant des prêts, des garanties, voire une participation directe à leur capital.

Illustration de ce dispositif, la BEI et Proparco vont avancer respectivement 200 millions et 50 millions d'euros, sous forme de prêts, pour le financement du « plus grand parc éolien d'Afrique subsaharienne », qui doit s'implanter près du lac Turkana dans le Nord du Kenya [2]. Le projet prévoit l'installation de 350 turbines, qui seront exploitées par un consortium réunissant des entreprises privées et des agences d'investissement européennes, tandis que « les français Siemens et Bolloré assureront respectivement la partie électrique et le transport des éoliennes ». « Les investissements réalisés par le secteur privé européen offrent d'immenses perspectives au Kenya ainsi que pour le développement de l'ensemble de la région », a commenté Lodewijk Briet, ambassadeur de l'Union européenne.

Les multinationales au service du développement ?

Cette stratégie du « développement par le marché » est-elle profitable aux pays concernés ? Dans son rapport, issu d'une enquête menée pendant deux ans, Eurodad dénonce, chiffres à l'appui, une distribution des aides orientée en priorité vers les sociétés multinationales des États les plus riches. L'organisation met en doute leur pertinence pour la satisfaction effective des besoins sociaux des populations. Entre 2006 et 2010, seules 25 % des entreprises aidées par la BEI et la SFI appartenaient à des pays à bas revenu, tandis que 50 % des aides étaient distribuées à des sociétés des pays de l'OCDE, voire même domiciliées dans les paradis fiscaux ! 40 % de ces aides concernent des entreprises de très grande taille, cotées sur les plus grandes places boursières de la planète. Ces nouvelles formes de financements ont donc tendance à sous-traiter le « développement » des pays pauvres auprès des entreprises multinationales des pays riches.

Ce qui s'explique aisément, si l'on considère la très faible représentation des pays en développement dans les comités de décision de ces institutions. Ces derniers ne pèsent que 1,4 % des voix au sein de la BEI, tandis que la SFI leur autorise 28 % des droits de votes. L'ambiguïté des missions confiées est également pointée du doigt : « Bien que la plupart de [ces institutions financières] aient reçu un mandat en faveur du développement, elles sont organisées comme des entreprises privées, avec des objectifs de rentabilité commerciale impliquant des compromis entre ces différentes considérations », relève Eurodad.

Hôtellerie de luxe et lotissements pour riches

L'impact réel des projets financés sur les conditions de vie des populations concernées pose question. Ces politiques d'inspiration très libérale conduisent en effet les IFD à orienter 50 % des subsides en direction du secteur financier des pays émergents, qui n'est pas spécialement connu pour ses velléités redistributives. Autre exemple d'investissements à la portée plus que discutable, la SFI aurait financé deux multinationales de l'hôtellerie de luxe, Mövenpick et Marriot, à hauteur de 79 millions de dollars, pour les aider à s'implanter au Ghana et en Jamaïque, tandis que la banque de développement de Grande-Bretagne soutenait la construction de lotissement fermés, des gated communities, dans plusieurs pays pauvres.

Côté français, la nature et les investissements de Proparco attirent également l'attention. Comme l'indique le site internet de l'agence, des groupes comme BNP Paribas, Bouygues, ou encore Bolloré Africa Logistics, figurent à son [capital](#), aux côtés de l'AFD qui en est l'actionnaire majoritaire. « Potentiellement, ces entreprises peuvent aussi solliciter des financements, relève Mathilde Dupré, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Cela peut soulever quelques interrogations. » Le groupe Veolia, lui-aussi actionnaire de Proparco, est précisément dans ce cas de figure. Fin 2007, Proparco est en effet [entrée au capital](#) de Veolia Water AML, « filiale de Veolia Eau, opérateur des services de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité sur l'Afrique, le Moyen-Orient et le sous-Continent Indien ». L'indépendance et l'intérêt des actions menées par cette agence, qui n'utilise pas d'argent public mais est adossée à l'AFD, demanderaient à être examinées dans les détails.

Quand l'aide au développement passe par les paradis fiscaux

Dans le cadre de discussions sur la [loi d'orientation](#) des politiques de développement adoptée le 7 juillet dernier, les parlementaires ont pourtant [bloqué](#) deux propositions d'amendement introduites à la demande des ONG, qui réclamaient une plus grande transparence des critères de sélection des projets financés, ainsi que sur la liste des bénéficiaires de ces aides. Pourtant, députés et sénateurs ont été informés des dérives de Proparco, via un article du Canard enchaîné du 11 juin 2014, révélant comment l'agence avait investi plus de 400 millions d'euros dans des sociétés situées à l'Île Maurice, aux Caïmans, au Luxembourg, ou encore à Chypre et à Jersey, tous des paradis fiscaux. Ces fonds d'investissement étaient ensuite chargés de réinvestir les montants alloués dans les pays en développement. Pour le plus grand bénéfice de leurs populations, comme on peut l'imaginer.

« Proparco, malgré son mandat de développement, agit comme n'importe quel investisseur privé, guidé par la rentabilité des projets plus que par leur impact réel sur l'amélioration des conditions de vie des populations des pays du Sud », constatent, dans un communiqué, les membres de la Plateforme Paradis fiscaux et judiciaires, composée d'ONG, d'associations et de syndicats français. Le réseau Eurodad s'inquiète de son côté de « l'expansion rapide » des IFD et « des nombreuses questions posées par leurs pratiques ». « Elles sont contrôlées par les pays riches, et leur stratégie comme leur gouvernance intègrent très peu le point de vue des pays en développement. Le temps est venu d'une évaluation indépendante de ces institutions et de leurs opérations ».

Thomas Clerget, le 21 juillet 2014

Post-scriptum :

Notes

[1] *Société de promotion et de participation pour la coopération économique, créée en 1977 pour « favoriser les investissements privés dans les pays en développement ».*

[2] *Voir sur le site internet de la BEI, ainsi que sur celui de PROPARCO.*

Voir en ligne : [basta !](#)